Élections

Comment s'inscrire pour voter aux élections municipales de 2026 ?



Saint•Jean de•Boiseau

Vivre SAINT•JEAN DE•BOISEAU

Automne 2025 • 182

Vivre • 182
SAINT•JEAN
DE•BOISEAU

INFORMATIONS
ZOOM SUR 1 PROJET COMMUNAL 3 • L'AVENIR DU CENTRE-BOURG SE CONSTRUIT / DISTRIBUTION DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS 4 • ENFANCE ET JEUNESSE 5 • MÉDIATHÈQUE 6 • CULTURE 7
MA RUE EN FLEURS / UN NOUVEAU TRANSFORMATEUR MÉTAMORPHOSÉ RUE MANDELA / GOÛTER DES AÎNÉS : PLACE À LA DANSE ! 8

Dossier 9

EXPRESSIONS
IMAGE BOISÉENNE 12 • LE MOT DU MAIRE 12 • PORTRAIT BOISÉEN 14
PAROLES DES GROUPES POLITIQUES 15

état civil

Naissances

Arnaud Droguet	01 juillet 2025
Félix George Capoulade	21 juillet 2025
Naylan Barkowski	22 juillet 2025
Timéo Boyer	25 juillet 2025
Malo Voisin Bourbao	28 juillet 2025
Arlo Vauchel	08 août 2025
Janna Ben Aissa	21 août 2025
Charly Marcelle Cotell	23 août 2025

Mariages

Romain Taglietti et **Alicia Nédélec**	26 juillet 2025
Cédric Goulet et **Christelle Barreau**	09 août 2025
Kevin Dubier et **Jennifer Lalu**	23 août 2025

Décès

Michelle Charrier, née Viaud	04 juillet 2025
Marie Guinée, née Ribera	19 juillet 2025
Danièle Tanguy, née Bardet	24 juillet 2025
Franck Delle Case	27 juillet 2025
Jean-Claude Reliant	31 juillet 2025
Elisabeth Giraud, née Pinson	04 août 2025
Nicole Grandière, née Bouriaud	04 août 2025
Geneviève Emeraud	09 août 2025
Guy Gruais	11 août 2025

ZOOM sur
1 projet communal

Du jeu à la promenade au parc du château du Pé



Un aménagement au fil des arbres

Dès l'entrée du parc, les visiteurs peuvent emprunter cette structure sinueuse, nichée entre les troncs et les feuillages. Réalisée dans le prolongement des jeux en rondins installés précédemment, la passerelle serpente à travers les bois, pour déboucher tout en douceur sur l'itinéraire cyclable de *« La Loire à Vélo »*. Une belle manière de lier balade, nature et mobilité douce.

Un chantier 100 % réalisé par les agents communaux

Ce nouvel équipement est le fruit du travail de l'équipe municipale des espaces verts, en collaboration étroite avec un architecte paysagiste. Pour ce projet, ils ont misé sur le Robinier, une essence de bois locale, naturellement résistante aux intempéries et aux insectes, et donc idéale pour un aménagement en pleine nature.



Pendant une quinzaine de jours, cet été, les agents ont œuvré sur site, conciliant technicité, esthétisme et respect de l'environnement. Grâce à leur investissement, la passerelle a pu être mise en service durant les vacances scolaires, pour le plus grand plaisir des familles.

Un projet participatif et écologique

Cette nouvelle installation s'inscrit dans une démarche initiée dès 2021, où une dizaine de citoyens volontaires ont été associés à la réflexion autour des usages et de la préservation du parc. Enquête publique, sondage (ayant recueilli 351 réponses) et ateliers collaboratifs ont permis de faire émerger une vision partagée : celle d'un parc ludique, naturel et respectueux de la biodiversité.

Forte du succès de cette première réalisation, la commune a naturellement poursuivi l'aventure avec cette nouvelle passerelle, en veillant à rester fidèle à l'esprit d'origine : faire du parc du château du Pé un espace vivant, accueillant et en harmonie avec son environnement.

Coût du projet : 10 120 euros TTC

L'avenir du centre-bourg se construit

Réunion publique

La commune de Saint-Jean-de-Boiseau a été retenue dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) *« cœur de bourg / cœur de ville »* lancé par le Département de Loire-Atlantique. Cet accompagnement vise à aider les communes à redynamiser leurs centres-bourgs en tenant compte des enjeux actuels : logements, mobilités, commerces, biodiversité et cadre de vie.

Pour notre commune, il s'agit d'élaborer un plan-guide d'aménagement à l'horizon 2040, véritable feuille de route pour orienter la transformation et la valorisation du centre-bourg. La réalisation de ce plan guide repose sur une démarche participative, avec la mise en place d'un comité consultatif citoyen, des balades urbaines et des ateliers qui ont déjà permis d'associer de nombreux habitants.



Où en sommes-nous ?

Après un diagnostic établi et l'identification des principaux enjeux, le travail se poursuit aujourd'hui autour de la phase des scénarios. Plusieurs pistes d'aménagement sont étudiées et discutées afin de définir la vision future du centre-bourg.

L'objet de la réunion publique

La réunion publique est un temps fort de restitution et de concertation. Elle permettra de :

- partager le travail mené depuis le lancement de l'AMI,
- présenter les premières orientations et scénarios en cours de conception,
- recueillir les avis et propositions des habitants pour enrichir le projet.

Ce rendez-vous est une étape clé : il s'agit de partager une vision de l'avenir du centre-bourg, avant la finalisation du plan-guide. Venez nombreux pour découvrir, comprendre et contribuer à l'avenir de notre commune !

Rendez-vous le jeudi 13 novembre à 20h00 à la salle des Pierres Blanches

Distribution des composteurs individuels

Ne mettez plus vos déchets verts et alimentaires à la poubelle, donnez-leur une seconde vie comme engrais grâce à la collecte séparée et aux composteurs individuels ou collectifs. Depuis mi-août, Nantes Métropole adresse un courrier aux quelques 1 300 foyers éligibles au composteur individuel. Les habitants concernés doivent ensuite s'inscrire en ligne (au minimum trois jours avant la distribution) pour recevoir leur composteur (un par foyer) et choisir un créneau sur les prochaines plages de distribution :

Du mardi 4 au samedi 8 novembre et du mardi 9 au samedi 13 décembre

Du mardi au vendredi :
11h – 13h / 13h – 16h / 16h – 19h
Samedi : 10h – 13h
Salle des Pierres Blanches

https://formulaires.eservices-metropole.nantes.fr/dechets-poubelles/rendez-vous-composteur-individuel/

Enfance et jeunesse

Les infos de la rentrée

Des travaux réalisés et d'autres à venir…

A l'école maternelle Émilienne Leroux, les travaux de peinture des salles de classe se sont poursuivis pendant la période estivale. En cette rentrée, les enseignants et les élèves ont découvert à leur grande joie les classes 6 et 7 entièrement repeintes. Durant les vacances de la Toussaint, une première véranda donnant sur la cour sera complétement rénovée. L'ensemble des vérandas sera restaurée de manière échelonnée.

À l'école élémentaire, la grande salle polyvalente ainsi que l'ancienne bibliothèque (centre documentaire de l'école servant aujourd'hui de salle d'activités pour l'accueil périscolaire) seront entièrement repeintes durant les vacances d'automne.

Au restaurant scolaire, le ravalement du bâtiment a été réalisé durant la période estivale ainsi qu'une partie de la toiture. Le bâtiment de l'AJI accueillant les jeunes a également bénéficié de travaux au niveau de la sous toiture avec un habillage en zinc.

Changement des modalités de réservation des mercredis

Les réservations pour l'accueil de loisirs le mercredi se feront dorénavant par période selon un calendrier précis que vous trouverez sur le portail famille. Ces nouvelles modalités de réservation ont pour objectif de réduire les listes d'attente. Toutes annulations ou modifications devront être faites 10 jours avant la date concernée.

L'ouverture des réservations pour les vacances de fin d'année auront lieu du lundi17 au dimanche 30 novembre. Attention, cette année et compte tenu du calendrier, les accueils de loisirs maternel et élémentaire seront fermés le vendredi 26 décembre et le vendredi 2 janvier.

CONTACT
SERVICE.ENFANCE@SAINTJEANDEBOISEAU.FR
02 40 65 95 54 LES MATINS UNIQUEMENT



LES ÉCOLES EN CHIFFRE :

- École publique élémentaire **Robert Badinter** : **295** élèves et **13** classes
- École publique maternelle **Émilienne Leroux** : **136** élèves et **6** classes
- École primaire privée **Saint Marc** : **117** élèves et **5** classes

55
c'est le nombre d'agents du service **Enfance Jeunesse Éducation**

- 7 agents au restaurant scolaire
- 32 agents au Pôle maternel et au Pôle élémentaire (atsems, animatrice et animateurs)
- 12 agents à la crèche
- 4 agents administratifs

SOCIAL

Reprise des cours de français

Des cours de français à destination des adultes reprennent à la médiathèque pendant les semaines scolaires.

Gratuits et **ouverts à tous les adultes, quelle que soit leur nationalité ou leur niveau**, ces cours sont animés par une équipe de bénévoles engagés, qui œuvrent depuis trois ans pour favoriser l'apprentissage du français dans une ambiance studieuse et chaleureuse.

Les bénévoles, impatients de retrouver anciens et nouveaux apprenants, lancent également un appel : **toute personne souhaitant s'impliquer dans cette belle initiative est la bienvenue**.
Il est possible de venir observer un cours pour découvrir le projet avant de s'engager.

Les inscriptions sont à effectuer **auprès du CCAS de la mairie au 02 40 65 95 56**.

Déroulement des cours

- Lundis et jeudis, de 9h à 10h.
- Médiathèque, rue du 14 juillet, salle n°20 (1er étage)



Le pique-nique traditionnel de fin d'année

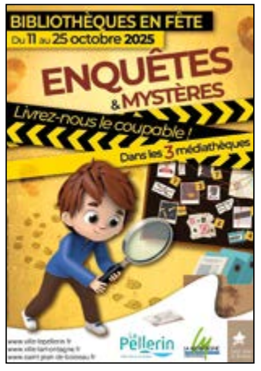
MÉDIATHÈQUE

Bibliothèques en fête

- ***Enquêtes et mystères***
 Livrez-nous le coupable !

Du 11 au 25 octobre dans les médiathèques de Saint-Jean-de-Boiseau, du Pellerin et de La Montagne

Jeu de piste, exposition ludique interactive, atelier de police scientifique, polars sur ordonnances, chasse au trésor, soirée jeux… Le programme complet des animations est à retrouver sur le site internet de la médiathèque.



Panier à contes

avec les conteuses de l'association Aile

- ***Enquêtes et mystères***
 Samedi 18 octobre à 11h
- ***La famille dans tous ses états***
 Samedi 6 décembre à 11h

Les p'tites questions du mercredi

Des ateliers animés par Alexandrine Cortez, auteure, scénariste et animatrice d'ateliers de philosophie avec les enfants à partir de livres de la littérature jeunesse, pour les 8/10 ans.
Sur inscription

- ***Même pas peur !***
 Mercredi 12 novembre à 15h
- ***Le jeu des 7 familles***
 Mercredi 3 décembre à 15h

Potins numériques

Animés par Marc de Jesus, Conseiller numérique France Services.

Ateliers de découverte de la réalité augmentée

Samedis 15 novembre et 13 décembre à 10h
Durée : 2h

Ces ateliers sont destinés à toutes et tous à partir de 8 ans, sur inscription

Permanences du Conseiller numérique France Services le vendredi matin en mairie et l'après-midi à la médiathèque

culture

Prochaines dates à ne pas manquer :

Florentin
Création de la compagnie La Note

Vendredi 7 novembre 20h30 | théâtre

Après avoir été accueilli en résidence à plusieurs reprises depuis mars 25, le comédien et metteur en scène Simon Morant présente sa nouvelle création aux Pierres Blanches. Florentin est l'histoire autobiographique d'un jeune homme de 18 ans qui tombe amoureux d'un tableau, le portrait de Florentin. Les années filent, la vie suit son cours jusqu'à ce que le jeune homme devenu adulte, entreprenne de retrouver le tableau. C'est dans cette quête que Simon Morant nous conduit, il joue, raconte, chante cette épopée.



'Ndiaz

Vendredi 28 novembre 20h30 | concert

Laissez-vous séduire par 'Ndiaz, un des groupes phares de la nouvelle scène bretonne. Après de nombreuses tournées, aux USA, Brésil, Iran et Canada, c'est enrichi de toutes ces influences que le groupe compose sa musique et les conjugue à la pop, au jazz, au rock et l'électro. Le résultat, une musique à l'ambiance cuivrée dotée d'une énergie folle.



« Énergique voire explosif. » FIP

Santa – Pauline Dau

Vendredi 12 décembre 20h30 | Cirque



Hula-hoop pailleté, chansons écrites à la main et acrobaties sur un piano-scène. La circassienne Pauline Dau, accompagnée du musicien Roland Catella, présente sa dernière création Santa.

Santa est une investigation familiale et circassienne où une femme part à la recherche de ses origines. Pauline Dau, un jour, a perdu son père, le lendemain, elle a perdu la Corse. Elle nous livre un récit intime, politique et drôle où il est bon de se demander si grandir c'est trahir.

BILLETTERIE EN LIGNE À PARTIR DE WWW.SAINTJEANDEBOISEAU.FR OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.
TARIFS DES SPECTACLES : PLEIN 10€ / ABONNÉ 8€ / RÉDUIT 5€ / GRATUIT POUR LES – 12 ANS.

Le Petit Poucet

Jeudi 18 décembre | théâtre en séance scolaire



Près de 240 enfants des écoles Émilienne Leroux, Robert Badinter et Saint Marc seront accueillis sur le spectacle Petit Poucet de Scopitone & Cie.

Résidences

Septembre / Janvier 2026

De septembre 2025 à janvier 2026, Les Pierres Blanches accueillent, en mise à disposition, 9 compagnies professionnelles pour qu'elles puissent travailler, dans de bonnes conditions, leurs futures créations.

Pour certaines compagnies, des présentations publiques de leur travail en cours seront proposées. C'est l'occasion de rencontrer et d'échanger avec l'équipe artistique et d'assister à une étape de travail.

Sortie de résidence : Tilmann 4tet le vendredi 5 décembre à 18h30.

Ma rue en fleurs



Cette année encore, la commune invite les habitants à se retrousser les manches pour embellir leur quartier dans le cadre de l'opération Ma rue en fleurs.

Ce projet, inscrit dans une démarche de végétalisation et de préservation de la biodiversité, propose à chacun de fleurir les abords de son domicile - trottoirs, pieds de murs, petits recoins inutilisés - en toute simplicité. Comment ? En semant des **graines de fleurs adaptées à l'environnement urbain** (coquelicot, camomille romaine, grande mauve et silène des prés…), choisies pour leur capacité à attirer les pollinisateurs et à égayer l'espace public.

Une manière concrète et joyeuse de réinventer l'espace urbain, tout en agissant en faveur des abeilles et de la biodiversité locale.

Pour se procurer un sachet gratuitement, il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie, **jusqu'au 16 novembre**.

Un nouveau transformateur métamorphosé rue Mandela

Dans la continuité des premières réalisations rue Charles de Gaulle et rue du Cartron, un nouveau transformateur a été embelli rue Nelson Mandela.

Cette création, menée en partenariat avec ENEDIS et l'AJI, s'inscrit dans le projet de la Ville visant à intégrer l'art dans l'espace public tout en luttant contre le vandalisme.

Les habitants du quartier ont désormais le plaisir de découvrir un transformateur revisité avec créativité et couleurs, offrant une nouvelle perspective sur un élément souvent perçu comme purement fonctionnel.

D'autres transformations sont déjà envisagées pour 2025, afin de poursuivre cette dynamique artistique au cœur de nos quartiers.





Goûter des aînés : place à la danse !

Après avoir joué les stratèges autour des jeux de société au printemps dernier, nos aînés sont, cette fois, invités à enfiler leurs plus beaux souliers pour… guincher ! La mairie vous donne rendez-vous pour un après-midi rythmé sous le signe de la danse avec le très attendu **Bal des facteurs**. Valse, tango, twist, rock… il y en aura pour tous les goûts, que vous soyez danseur de talent ou spectateur enthousiaste !



Lundi 17 novembre à 14h15
Accueil à partir de 13h30
Salle des Pierres blanches

Sur inscriptions, places limitées !

Les aînés concernés (conscrits jusqu'à 1950) : réponse à retourner par mail à secretariat@saintjeandeboiseau.fr ou à déposer en mairie avant lundi 3 novembre.

Élections

Comment s'inscrire pour voter aux élections municipales de 2026 ?

En mars 2026, la démocratie locale vivra un moment fort : les électrices et électeurs de Saint-Jean-de-Boiseau seront appelés à élire leurs conseillers municipaux et Métropolitains. Ces scrutins, fixés par le décret du Journal Officiel du 28 août 2025, auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.
Pour pouvoir glisser son bulletin dans l'urne, une condition est incontournable : être inscrit sur les listes électorales. C'est un geste administratif simple, mais indispensable, qui conditionne le droit de participer aux élections.

S'inscrire sur les listes électorales, c'est préparer dès aujourd'hui sa participation à un moment essentiel de la vie démocratique locale. Comment ça marche exactement ?

Qui a le droit de voter ?

Le droit de vote est ouvert à toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans révolus au plus tard la veille du scrutin,
- être de nationalité française, ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne (dans ce cas, l'inscription est limitée aux élections municipales et européennes),
- jouir de ses droits civiques et politiques,
- être inscrit sur la liste électorale de sa commune de résidence.

Les jeunes qui atteindront leur majorité au moment du scrutin sont automatiquement inscrits, à condition d'avoir effectué leur recensement citoyen à 16 ans. Dans le doute, il est conseillé de vérifier sa situation.

Comment s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 6 février 2026.

Deux démarches existent :

- En mairie : il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent à son nom (facture d'électricité, d'eau, de téléphone, etc.).
- En ligne : le site service-public.fr permet d'effectuer l'inscription en quelques clics, grâce à FranceConnect.

Vérifier son inscription : une étape simple et utile

Même lorsque l'on pense être déjà inscrit, il est préférable de vérifier. En quelques minutes, le service en ligne *"Je vérifie ma situation électorale"* accessible sur service-public.fr permet de s'assurer que l'inscription a bien été prise en compte, et que l'adresse est correcte.

Cette précaution évite les mauvaises surprises le jour du vote, notamment si un changement d'adresse ou d'état civil n'a pas été signalé à temps.

Changement d'adresse, déménagement : attention aux conséquences

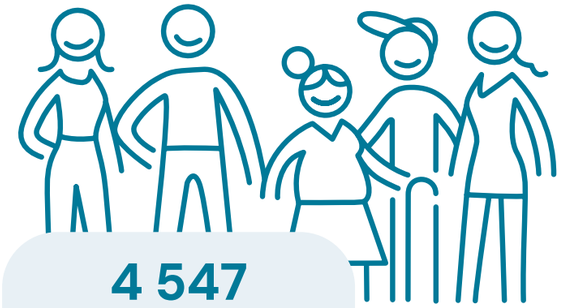
Un déménagement, qu'il ait lieu au sein de la commune ou vers une autre, doit impérativement être signalé au service Élections. Sans cette mise à jour, l'électeur risque une radiation d'office, et donc une impossibilité de voter.

En cas de changement de commune, une nouvelle inscription doit être effectuée dans la mairie du nouveau domicile. Cette démarche concerne également les personnes rattachées fiscalement à une autre commune que leur lieu de résidence effective.

Pourquoi s'inscrire dès maintenant ?

La date limite du 6 février 2026 peut sembler encore éloignée, mais il est fortement conseillé d'anticiper. Plusieurs raisons à cela :

- Sécurité : s'assurer que son dossier est complet et validé, sans risque d'erreur ou d'oubli,
- Tranquillité : éviter l'afflux de demandes de dernière minute et permettre aux services municipaux de traiter les inscriptions dans de bonnes conditions,
- Fiabilité : prévenir toute situation d'exclusion involontaire du scrutin liée à un changement de situation personnelle (déménagement, mariage, divorce, naturalisation, etc.).



4 547
c'est le **nombre d'électrices et d'électeurs** sur la commune

Le rôle citoyen des bénévoles aux élections

Participer aux élections, ce n'est pas seulement voter. C'est aussi contribuer au bon déroulement du scrutin en s'engageant comme bénévole.

En complément des assesseurs désignés par les candidates et candidats, chaque citoyen électeur de Saint-Jean-de-Boiseau peut donner de son temps pour :

- contrôler l'identité des votants,
- tenir la liste d'émargement,
- participer au dépouillement des bulletins.

C'est une manière concrète de prendre part à l'expression du suffrage universel, et de découvrir de l'intérieur l'organisation d'une élection. Les volontaires peuvent contacter le service Élections (Madame Valérie Gautron – 02 40 65 61 00 valerie.gautron@saintjeandeboiseau.fr).

Un geste simple, un droit fondamental

S'inscrire sur les listes électorales ne prend que quelques minutes, mais c'est un geste fondamental. C'est la garantie de pouvoir exercer son droit de vote, et donc de participer pleinement à la vie démocratique.

Les élections municipales de 2026 seront l'occasion de choisir les femmes et les hommes qui auront la responsabilité de conduire les projets communaux et métropolitains pour les années à venir. En vérifiant dès aujourd'hui votre inscription, vous vous assurez d'être acteur de ce rendez-vous citoyen essentiel.





questions réponses

Vous souhaitez poser une question à un élu, envoyez un message à l'adresse suivante **communication@saintjeandeboiseau.fr** ou sur le site internet dans *Vos démarches > Communication* et découvrez la réponse dans le prochain magazine.

IMAGE Boiséenne

Envoyez des **photos étonnantes, marquantes ou tout simplement belles** de vie de la commune.

Images à réaliser en 300 DPI / format JPG et à envoyer à : **communication@saintjeandeboiseau.fr**.



L'image **de Jean-Pierre Parois**
Vue imprenable du coq sur la campagne boiséenne

le mot du **maire**

L'été s'est terminé et la rentrée est désormais bien installée. Beaucoup auront pu profiter de cette pause pour se ressourcer, voyager ou simplement savourer des moments en famille et entre amis. À Saint-Jean-de-Boiseau, cette période a une nouvelle fois été rythmée par des rendez-vous conviviaux, comme la fête de la musique ou les Conviviales du Pé, qui permettent de se retrouver et de partager des instants agréables au cœur de la vie communale.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Comme ailleurs en France, la baisse de la natalité se traduit par une diminution du nombre de classes ouvertes. Cette année, l'école Badinter en compte treize, soit une de moins que l'an passé. Le nombre moyen d'élèves par classe reste toutefois tout à fait satisfaisant, avec 22,76 élèves, offrant ainsi des conditions favorables à l'apprentissage et à l'enseignement.

Un autre rendez-vous important aura lieu le 13 novembre : la réunion publique consacrée au projet Cœur de bourg. Après un diagnostic partagé et l'identification des principaux enjeux, la réflexion se poursuit aujourd'hui autour de différents scénarios d'aménagement. Cette réunion sera l'occasion de présenter les premières orientations, mais aussi et surtout de recueillir les avis et propositions des habitantes et habitants afin d'enrichir le projet. Ce plan-guide, pensé à l'horizon 2040, dessinera la feuille de route pour l'avenir du centre-bourg. J'invite chacune et chacun à s'y associer pleinement.

Comme vous le savez, au printemps prochain se tiendront les élections municipales, prévues les 15 et 22 mars 2026. Elles permettront aux électrices et électeurs de désigner leurs représentants au conseil municipal et métropolitain. La période qui précède une telle échéance est encadrée par des règles précises : la communication de la commune doit demeurer neutre et se limiter à des informations pratiques et citoyennes. C'est une garantie d'équité et de transparence entre toutes les listes qui seront en présence. Nos supports d'information continueront donc à vous accompagner, mais toujours dans ce cadre impartial.

Il est essentiel de rappeler que seules les personnes inscrites sur les listes électorales pourront participer au scrutin. J'invite donc chacune et chacun à prendre quelques instants pour vérifier sa situation et s'assurer ainsi de pouvoir exercer pleinement son droit de vote. C'est aussi une manière de prendre part à la vie publique de notre territoire et de contribuer à son avenir. Je souhaite à toutes et à tous une rentrée studieuse et sereine, placée sous le signe de l'engagement citoyen.



M. le Maire, Pascal Pras accompagné de M. Franck Bourrel, inspecteur de l'éducation nationale lors de la rentrée scolaire.

PORTRAIT **boiséen**

Découvrez dans cette rubrique, **une habitante ou un habitant** de la commune. Une personne marquante, qui s'investit, qui mène des actions remarquables ou surprenantes ...

Éveiller, semer, inspirer : le parcours engagé de **Virginie Guillas**

D'abord théâtreuse, puis diplômée en environnement, Virginie a évolué dans des univers aussi variés qu'enrichissants : du musée d'entomologie (étude des insectes) jusqu'aux Machines de l'île, à Nantes, où elle est aujourd'hui en charge de la création et de l'entretien du décor végétal. Une mission qui la place à la tête d'une équipe de machinistes, qu'elle initie avec enthousiasme à l'univers des plantes.

Boiseau, un coup de cœur devenu ancrage

« Voilà 19 ans que j'ai posé mes valises à Saint-Jean-de-Boiseau. Le charme a opéré instantanément. J'aime ce territoire boisé, riche en marais et en prairies ». Mais c'est le village de Boiseau, qui l'a véritablement conquise. *« J'apprécie son esprit artistique et ses habitants dont beaucoup sont sensibles à l'écologie, ce qui se perçoit jusque dans l'aménagement des jardins dont beaucoup font la part belle à la biodiversité »* précise-t-elle.

Autre lieu cher à son cœur : la médiathèque. *« Une équipe à l'écoute, très ouverte aux projets liés à l'environnement »*. Virginie y a d'ailleurs constitué bénévolement un fonds dédié à l'écologie et le développement durable, une initiative qui témoigne de l'engagement partagé des Boiséens pour ce sujet.

Une gazette nature pour éveiller les regards

De cette envie de faire découvrir la richesse du vivant est née La Gazette du garde-boeufs, un feuillet local créé avec deux de ses voisins, Pascal Lacroix, botaniste et Paul Amboise entomologiste à l'Office National des Forêts. Le trio s'inspire de la célèbre revue La Hulotte, mêlant humour, pédagogie et curiosité scientifique. *« On veut montrer que même les bestioles du compost ou les chauves-souris qui peuvent parfois rebuter ont des choses passionnantes à raconter »* explique-t-elle.

> ***« Voilà 19 ans que j'ai posé mes valises à Saint-Jean-de-Boiseau. Le charme a opéré instantanément. »***

Chaque numéro est une aventure collective : réunions pour trouver un thème (jardins, vieux arbres, milieux naturels…), rédaction à plusieurs mains, vulgarisation, photographie... Leur ambition ? Démystifier, émerveiller, et surtout, encourager des gestes écologiques simples. *« On évite le jargon, pour que chacun puisse s'approprier l'information. L'idée, c'est de montrer qu'on peut agir, même à petite échelle. »*

Agir pour le vivant, ici

Virginie s'investit également dans la commission biodiversité de la commune, avec ses deux complices de ***La Gazette du garde-boeufs***. Ensemble, ils repèrent les lieux à préserver, notamment en imaginant des corridors écologiques pour favoriser la circulation des espèces.

Elle s'implique aussi au sein de l'association ***Les Fragonnettes***, aux côtés de Michel Durand. Objectif : inventorier la flore communale à travers des balades naturalistes ouvertes à tous. *« C'est un peu l'auberge espagnole, chacun apporte ses connaissances, ses observations, son regard. »*



Paroles des groupes politiques

"Compte tenu de la période pré-électorale et des contraintes que l'article L.52-1 du Code électoral impose à la communication d'une collectivité afin de ne pas altérer la sincérité du scrutin, le groupe majoritaire a fait le choix de ne pas communiquer de texte pour le bulletin n°182. Cet espace est attribué, à titre exceptionnel, à M. Bernard Vaillant, qui siège désormais hors de la majorité municipale et bénéficie, au titre de l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, d'un droit d'expression dans le magazine municipal."

La rentrée est toujours un moment particulier : elle symbolise à la fois la reprise du travail, de l'école et des projets collectifs. Elle ne doit pas être vécue comme un fardeau, mais comme l'occasion de construire un avenir plus juste et plus solidaire face à une actualité source d'inquiétude. À l'heure où tant de familles subissent l'inflation, le chômage ou la précarité, il faut garder à l'esprit qu'il est possible de bloquer les prix des produits essentiels, d'augmenter les salaires et d'assurer à chacune et chacun une vie digne.

C'est le moment de réaffirmer la défense l'école publique : gratuite, émancipatrice, ouverte à toutes et tous ; elle doit être dotée de moyens renforcés pour lutter contre les inégalités. La rentrée doit redonner confiance aux élèves, aux parents et aux enseignants, et non pas les plonger dans l'angoisse du manque de ressources.

Enfin, la rentrée doit être l'occasion de réaffirmer la nécessité d'une transition écologique ambitieuse, créatrice d'emplois et garante d'un avenir vivable.

Pour la santé, la mobilisation a *« payé »* concernant deux mesures contenues dans le plan d'économies et un recul a été obtenu : les décrets concernant le doublement des franchises n'ont pas été publiés, ceux relatifs la réforme de l'Aide Médicale d'Etat ont été retirés de l'ordre du jour du conseil de la Caisse nationale d'Assurance Maladie. Ce n'est pas assez.

Cette rentrée 2025, ce n'est pas seulement un retour à la routine : c'est une chance de se rassembler pour construire un horizon d'espoir, de dignité et de partage et les Assemblées Citoyennes qui se développent localement en témoignent.

Cette rentrée, c'est malheureusement les guerres et les génocides qui se prolongent dans le monde et qui doivent cesser de façon urgente pour laisser place à la paix.

Bernard VAILLANT
La France Insoumise

Quand l'écologie devient un prétexte.

Les travaux de la nouvelle déchetterie intercommunale de La Montagne avancent vite et seront bientôt terminés. Force est de constater que sur cette rue, la piste cyclable, qui elle, est urgente pour les élèves qui se rendent au lycée de Bouaye et en général tous les cyclistes, attendra. Elle semble pourtant être prévue, mais ne semble pas être une priorité.

La nouvelle déchetterie donc, toute belle est propre dans son écrin de béton et de bitume fait la part belle à l'écologie grâce à l'installation de deux maisons à insectes de 50 cm de haut qui trônent au milieu d'un espace où les véhicules circuleront probablement toute la journée. Mais quel insecte serait assez fou pour établir ses quartiers dans un contexte pareil ? Du reste, quel en est l'intérêt ? Ne serait-ce qu'un prétexte pour se donner bonne conscience sur le plan écologique ?

Cela me fait penser à ces français, très soucieux de l'environnement, qui achètent une voiture électrique américaine. On a l'esprit écologique, on roule en électrique ! Mais où ces voitures sont-elles donc construites ? Certaines, destinées au marché français, viennent des Etats Unis, en Californie, d'autres de Shanghai en Chine et d'autres encore de Berlin en Allemagne. Aucune n'est fabriquée en France. Quelle est donc leur empreinte carbone ? En outre, est-il raisonnable et sensé d'acheter les voitures d'un milliardaire américain douteux qui a clairement montré son orientation politique extrémiste et violente? Les gains générés par cette entreprise ne permettent-ils pas à cet homme de lancer des programmes spatiaux effarants ? Après la Terre, et si on polluait d'abord la Lune puis Mars ?

Pour quelque motif que ce soit, l'écologie ne doit pas devenir un prétexte, même s'il est parfois comique !

Marie-Guénaële Boureau
Conseillère municipale d'opposition

Enquête ANTICOR 44 : un enjeu pour notre démocratie locale

Nous souhaitons informer les Boiséen·nes que notre commune a fait l'objet d'une enquête menée par l'association ANTICOR. Cette organisation nationale indépendante oeuvre pour plus de transparence et d'éthique dans la vie publique. Son objectif est d'analyser le fonctionnement démocratique des collectivités locales, de vérifier la place réellement accordée aux élus minoritaires et d'évaluer la capacité des citoyen·nes à accéder à une information claire et complète. Et ce, à l'approche de l'échéance municipale de 2026.

Cette démarche, qui concerne directement notre commune, aurait dû nous être signalée avant le 24 juin. Pourtant, ce n'est que le 17 juillet que les services municipaux nous ont transmis cette information. Ce décalage de communication n'est pas anodin : il a obligé ANTICOR à repousser au 31 août la date limite de recueil des réponses, initialement fixée à la fin juillet. Il s'agit là d'un exemple concret du manque de fluidité et de transparence dans les échanges entre majorité et minorité.

Nous considérons que cette enquête est essentielle. Elle doit permettre de mieux comprendre la réalité du fonctionnement démocratique dans nos communes et, plus spécifiquement, dans la nôtre. Elle mettra sans doute en évidence des marges de progression nécessaires, qu'il s'agisse de l'accès aux documents administratifs, de la reconnaissance du rôle de minorité, ou encore du respect du pluralisme dans la vie municipale.

Les résultats de ce travail seront diffusés à l'échelle départementale et nous veillerons, dès qu'ils seront disponibles, à les partager largement avec l'ensemble de la population. Chacun·ne pourra ainsi mesurer concrètement les points forts mais aussi les manquements de notre démocratie locale.

Saint Jean en *« MOUVEMENT »*
Groupe minoritaire

l'agenda

OCTOBRE **2025**

• Jeudi 16 – 19h45
Conseil Municipal – Mairie

NOVEMBRE **2025**

• Vendredi 7 – 20h30
Florentin-Cie La Note
Théâtre
Salle des Pierres Blanches

• Mardi 11 – 10h50
Armistice
Rendez-vous devant la Mairie

• Jeudi 13 – 20h00
Réunion publique AMI Cœur de Bourg
Salle des Pierres Blanches

• Samedi 15 – 10h
Une naissance un arbre
Rue des Noëlles du Pé

• Du 15 au 22/23
Semaine des P'tites Graines Boiséennes
(voir flyer joint)

• Lundi 17 – 14h15
Goûter des aînés : bal des facteurs
Salle des Pierres Blanches
Sur invitation

• Vendredi 28 novembre – 20h30
'Ndiaz
Concert
Salle des Pierres Blanches

DÉCEMBRE **2025**

• Jeudi 11 – 20h
Conseil municipal – Mairie

• Vendredi 12 – 20h30
Santa – Pauline Dau
Cirque
Salle des Pierres Blanches

JANVIER **2026**

• Vendredi 9 – 18h30
Vœux du maire aux habitants
Salle des Pierres Blanches

• Samedi 24 – 20h30
Carte blanche – Soirée puzzle
Salle des Pierres Blanches

• Jeudi 29 – 20h
Conseil municipal – Mairie

FÉVRIER **2026**

• Samedi 7 – 20h30
Bien reprenons !
Théâtre
Salle des Pierres Blanches

Suivez toutes les actualités
de la commune sur le site internet
et les réseaux sociaux



Directeur de la publication : M. Pascal Pras, Maire • **Rédaction** : Service Communication. Tirage : 2 800 exemplaires.
Réalisation/impression : VALPG 02 40 75 22 77. Impression sur papier PEFC et en encres végétales. • **Crédit photos :** © Commune de Saint-Jean-de-Boiseau / Istock